

**Compte-rendu
Conseil d'école
du 09/06/2015 à Reyssouze**

En présence des élus : Mme Dumonceau, élue Ozan
Mme Gandy, présidente du SIVOS

des DDEN : M. et Mme Loubéjac

des enseignants : Mmes Lussiaud, Rabuel, Delongéas, Grossiord, Dumortier
(remplaçante de Mme Sauchay), Mathy
M. Cornielle, M. Dupaquier, M. Garcia (remplaçant de M. Mathy), M.

Mathy

des ATSEM : Mmes Renoud-Camus et Borjon-Piron
de l'employée polyvalente du SIVOS : Mme Boyat
des parents d'élèves : Mmes Herbaux, Rodary, Garcia, Perrousset, Ohl, Teixeira
M. Saive

Etaient excusés : Michèle Mortel, DDEN à Boz
André Descottes, DDEN à Reyssouze
Pascal Coulas, DDEN à Ozan et à Reyssouze
Stéphanie Gey, Florence Roberjot, parents délégués

A l'ordre du jour, 3 points abordés :

1. Bilan des activités
2. Prévision d'effectifs pour la rentrée 2015-2016
3. Questions diverses

I-1^{er} point : Bilan des activités menées par les écoles du RPI :

Les enseignants remercient les Sous des écoles ainsi que les bénévoles, qui sans leur dynamisme, les enfants ne pourraient pas sortir de l'école.

A. Reyssouze

- Projet « Musiqu'eau » :
Visite à la Maison de l'eau et de la nature le 25 novembre.
- 10 séances de musique avec Claire Millot de l'AIAMA sur le thème du cycle de l'eau de novembre à janvier. Présentation d'un spectacle à la salle des fêtes de Reyssouze le 16 janvier.
- Spectacle de Noël le 27 novembre : « Le Père Noël en voit de toutes les couleurs »
- Activité piscine pour les GS au 3^{ème} trimestre (début des séances le 9 mars)
Mme Lussiaud, enseignante, souligne la difficulté de trouver des parents agréés et remercie les parents qui ont pu effectuer cette formation.
- Animation Kapla le 7 mai
- Activités sur la découverte du vivant : Jardinage dans le patio de l'école depuis début mai. Elevages dans les classes (poissons, phasmes, papillons, escargots).
- Spectacle de Christian Canac : « Pépin dans le jardin » le 22 mai.
- Sortie scolaire à la ferme de Sagy le 9 juin pour les PS
- Sortie scolaire au rucher de Châtillon-sur-Chalaronne le 16 juin pour les 2 classes de MS/GS.

B. Ozan

B.1 : Activités financées par les Sous.

- spectacle de Noël : 1 conteuse : **Fanny Rondelet** accompagnée de son instrument de musique (Il s'agissait de conter des histoires de Noël de différents pays et de les mettre en scène, accompagnées d'un violoncelle pour que le spectacle soit vivant).
- 8 séances de musique autour du thème : « Les objets détournés » avec **Patricia Meunier, l'intervenante en musique.**
Ces 8 séances de musique se sont concrétisées par un spectacle donné par les enfants le **lundi 15 mai à la salle des fêtes d'Ozan.**

S'en suivra un échantillon de ces chansons à **la fête des écoles prévue le 28 juin.**

-spectacle de théâtre et de musique : « Le Voyage de Bama » donné à la Cave à Musique au mois de mars. Il s'agit d'un conte musical avec accompagnement de comptines et d'instruments africains.

-visite au musée Chintreuil autour du thème de la mythologie les jeudis 21 et 22 mai 2015. **L'artiste : Jean-Pierre Châtelet, artiste du canton.**

-voyage scolaire : musée de Châtillon-sur-Chalaronne le 12 juin 2015. Découvrir les traces du passé et donc la vie d'autrefois.

B.2 Activités financées par la Communauté de Communes :

-Visite de l'exposition sur la guerre 1914-1918 pour la classe des CE1/CE2

S'en est suivi la participation de cette classe à l'exposition de la 1ere Guerre Mondiale donnée à l'initiative de la mairie d'Ozan.

-piscine pour tous les CE1 (2^{ème} trimestre) mais aussi pour tous les CP (3^{ème} trimestre)

C.Boz

- Initiation au jeu d'échecs : 10 séances d'une heure et tournoi le 19 décembre.

- Visite de l'exposition sur la guerre de 1914-1918

- Projet communal de Boz : "planteurs d'arbres".

- Fête de la science à Pont-de-Vaux (<http://altecsciences.fr/>) le 10 octobre

- Spectacle "La carriole Fantastique de Monsieur Vivaldi" au théâtre de Mâcon, le

vendredi 3 octobre après-midi.

- Remise des calculatrices aux CM2 par le SIVOS (16-01-15)

- Interventions musique avec Claire (AIAMA), 10 séances de 45 minutes par classe de

mars à juin

- 5 mars : initiation à la greffe d'arbres fruitiers.

- 19 mars après-midi : intervention de Bénédicte dans les classes sur le thème de la

prairie.

- jeudi 2 avril et mardi 7 avril : visite de la prairie de Boz avec la maison de l'eau.

- jeudi 9 avril : visite de la maison de l'eau.

- Sensibilisation aux gestes de premiers secours par la Croix Rouge pour les CM2 (16

mars 2015)

- mercredi 6 mai : spectacle "Paroles d'oiseaux"

- Visite du collège pour les CM2 le 18 mai.

- Spectacle musique à la maison de l'eau le 4 juin à 18h30.

- les 2 classes de Boz vont régulièrement à la bibliothèque de Boz. Les enseignants remercient les bénévoles d'accueillir les classes et de préparer des animations. Les CM1/CM2 ont fait une présentation aux adultes de leurs livres préférés le 5 juin dans le cadre du projet 1, 2, 3 album.

- Marché de connaissances (ce qui permettra aussi aux futurs CM1 de Boz de visiter leur école pour l'année prochaine)

II-2^{ème} point : Prévisions d'effectifs pour l'année scolaire 2015-2016

PS : entre 21 et 25 (dans l'attente de 4 réponses encore)

MS: 24 + 3

GS: 20

CP: 32 + 2

CE1: 20

CE2: 30 + 4 EV

CM1: 25

CM2: 26

Total RPI: entre 198 et 202 + 9 EV, soit entre : 202 et 206 élèves comptés

Constat : Les élèves sur Boz sont nombreux. Par conséquent, il faut faire redescendre des élèves de CE2 sur l'école d'Ozan et donc des élèves de CP sur l'école de Reyssouze.

Dès lors, nous pouvons dire - qu'il y aura des CP à Reyssouze.

Les parents de GS en ont été informés lors de la réunion du samedi 6 juin. A ce sujet, Mme Ohl souligne que nombre de parents ont été rassurés par la présence et les explications de Mme Delongas, future maîtresse des GS/CP, concernant le fonctionnement de cette classe.

- qu'il n'y aura pas de CE2 sur l'école de Boz cette année.

Suite à des demandes de parents, Mme Gandy souligne que le SIVOS n'intervient en rien dans la répartition des classes. C'est le rôle de l'équipe enseignante.

M Cornielle a présenté les critères susceptibles d'être pris en compte : l'âge, la mixité du petit groupe de CP, les enfants ou fratries à séparer, l'allègement des cours doubles. Un parent d'élève a posé la question de ce qui se passerait si des parents refusaient le choix fait par l'équipe. La décision relevant du conseil de maîtres, M Cornielle a répondu que ces parents pouvaient faire le choix de quitter le RPI.

Les critères concernant les élèves de GS qui feront leur CP à Reyssouze ne seront annoncés qu'après le Conseil d'école du 9 juin. Mais, pour des raisons pratiques, le projet de répartitions des classes sera diffusé avant le début des vacances d'été.

Toutefois, attention, un projet de répartitions est modifiable jusqu'au jour de la rentrée. En effet, il peut changer en fonction d'éventuels départs ou nouvelles inscriptions durant l'été.

III-Questions diverses :

Question de parents adressée aux enseignants : « Afin d'éviter que certains enfants ne se retrouvent dans l'obligation de faire leur CP dans leur école maternelle, qu'en est-il du projet d'ouverture d'une classe supplémentaire sur l'école de Boz ? D'après les effectifs, il semblerait que nous soyons au pied du mur! Plusieurs parents s'interrogent et sont inquiets pour la suite des études de leur enfant, certains parlent même de quitter le RPI si une telle situation s'avérait mise en place ».

M. Mathy répond que les effectifs annoncés pour l'an prochain sont **en légère baisse sur le RPI** par rapport à l'an dernier.

Nous nous éloignons d'une ouverture de classe : il faudrait 224 élèves et nous en avons à ce jour 206 prévus.

Questions de parents adressées au SIVOS : « Suite aux réponses du questionnaire sur les nouveaux rythmes scolaires, une demande a été transmise au Sivos pour la mise en place d'une heure de garderie le mercredi midi lors du dernier conseil d'école.

Le Sivos semble avoir travaillé dans ce sens puisque chaque parent a reçu une fiche d'inscription...d'où ma question : la demande des parents sera-t-elle satisfaite à la prochaine rentrée scolaire? »

Mme Gandy remercie les 108 familles qui ont répondu à ce questionnaire. Sur ces 108 familles :

-71 réponses sont négatives : 69 pas de garderie le mercredi midi + 2 sans réponse.

-plusieurs mercredis par mois : aucun, soit 4 familles et 4 enfants

-Occasionnellement : 31 familles soit 44 enfants.

Seulement 5 enfants seraient concernés par cette heure de garderie le mercredi midi. Etant donné que cet effectif est trop faible, le SIVOS ne peut rentrer dans ses frais. Par conséquent, il n'y aura donc pas de mise en place d'une heure de garderie le mercredi midi.

« D'autre part, il semble que le nombre des enfants inscrits à la cantine de Reyssouze soit en augmentation constante...Une solution est-elle à l'étude afin d'accueillir tout le monde si le nombre vient à dépasser le seuil autorisé? ».

Mme Gandy informe que ce dépassement d'effectifs n'a lieu que le mardi : le nombre d'enfants a atteint 50, alors que la capacité maximale est de 48.

Mme Gandy ajoute que le SIVOS n'était pas au courant de cette situation avant la question de parents. Suite au poste de secrétaire qui a été créé, ce type de dysfonctionnement pourra être évité.

Mme Gandy souligne que le SIVOS va travailler sur ce sujet pour préparer au mieux la rentrée prochaine.

2.cantine : « Les enfants de l'école d'Ozan ont un composant de plus dans leur menu par rapport aux enfants de l'école de Reyssouze. S'il y a une GS/CP à Reyssouze, les CP bénéficieront ils eux aussi de 4 composants dans leur menu ? »

Les questions concernant la cantine seront étudiées par le SIVOS.

4. classe de CP à Ozan : « La classe de CP à Ozan sera chargée l'année prochaine. Y aurait-il possibilité que l'enseignante bénéficie de l'employée polyvalente du SIVOS en début d'année ? »

M. Garcia souligne qu'une ATSEM est attitrée aux classes maternelles.

5. TAP : Suite au deuxième Conseil d'école, Mme Joubert-Laurencin avait souligné qu'il faudrait étudier la possibilité de mutualiser les moyens des différentes communes du canton pour organiser des TAP.

Mme Gandy rapporte que la Communauté de Communes n'en a pas les compétences et qu'elle ne veut pas en avoir les compétences.

Questions des enseignants de Reyssouze posées au SIVOS :

-les toilettes de Reyssouze : elles sont en vis-à-vis ce qui peut commencer à être gênant pour des élèves de CP qui en grandissant deviennent plus pudiques. Le SIVOS reconnaît qu'elles n'ont pas été bien pensées. Il étudie la possibilité de mettre une cloison pour garantir l'intimité des enfants en fonction des normes sécuritaires à respecter.

-les dérouleurs de papier-toilette : Pour l'instant, dans les toilettes des petits, il n'y a que deux dérouleurs pour 6 toilettes ce qui n'est pas pratique (nécessité pour les enfants de se déplacer pour aller se servir en papier). Les enseignants et ATSEM de Reyssouze réitèrent leur demande, pour qu'il y ait un dérouleur par toilette. Mme Gandy souligne qu'elle a commandé les dérouleurs individuels et qu'elle se renseignera pour savoir où en est cette commande.

-les porte-savons : Les porte-savons ne tiennent pas et se renversent régulièrement quand les enfants se lavent les mains. Le personnel de l'école voudrait savoir s'il serait possible de les changer contre du matériel plus adapté à la collectivité.

-le film-miroir : M. Cornielle a proposé de poser un film-miroir sur une porte vitrée de la cour afin de permettre aux enseignants de mieux voir certains recoins au moment de la récréation et ainsi mettre en sécurité la cour. Pour le moment, le SIVOS suggère aux enseignants de se déplacer. Les récréations n'étant pas communes, il arrive fréquemment qu'un enseignant soit seul en surveillance et se déplacer ne lui permet alors plus d'avoir une vue d'ensemble de toute la cour.

-les graviers amortissants : M. Cornielle demande si une autre solution pourrait être trouvée à la place des graviers amortissants autour des structures de jeux dans la cour. Ces graviers se répandent rapidement dans la cour bitumée rendant celle-ci très glissante. Le cantonnier de Reyssouze est obligé de balayer la cour chaque semaine.

-le bac à sable : M. Cornielle demande s'il serait possible de trouver un autre système de bâche pour protéger le sable. Celle-ci se soulève facilement dès qu'il y a du vent et nous retrouvons souvent des déjections d'animaux.

6. Demande du SIVOS à l'équipe enseignante : Afin de préparer au mieux la rentrée prochaine, Mme Gandy demande à ce que les enseignants fassent le point sur le mobilier à commander.

7. Démission du maire de Reyssouze

Mme Gandy annonce que le maire de Reyssouze est démissionnaire. Si aucun nouvel élu ne se présente comme maire à Reyssouze, il y aurait un risque que la commune de Reyssouze soit rattachée à Pont de Vaux et dans ce cas-là l'avenir du RPI serait compromis. Mme Gandy appelle donc à la vigilance et à la mobilisation si besoin est.

NB: Attention ! A ce sujet, le maire de Reyssouze a fait parvenir un courrier aux écoles, ce vendredi 19 juin 2015. L'équipe pédagogique a diffusé ce mot via les cahiers de liaison des enfants.

Secrétaire : Mme Ohl, parent d'élève

Mme Grossiord, enseignante